

Hauteroche au XVIIIe siècle à Chandieu (2)

Dans les lignes suivantes nous allons retrouver, pour quelques compléments, Hauteroche et la figure de Pierre François Boussard d'Hauteroche receveur des gabelles à Montbrison résidant dans un premier temps à Savigneux et dont nous avons entretenu le lecteur dans "Village de Forez" n°22.

Pourquoi une deuxième partie à l'histoire d'Hauteroche ? D'abord parce qu'il est frustrant de n'être que partiellement informé sur un sujet, ensuite parce que l'on peut toujours espérer, malgré certaines recherches faites, trouver un détail intéressant, une donnée jusque là inconnue.

Nous profitons de ce texte pour remercier notre ami roannais Roger Garnier grâce auquel nous sommes à même d'apporter ici quelques ajouts. Deux points particuliers de cette brève histoire d'Hauteroche seront précisés car pour nous ils sont à présent bien établis.

1 - Complément à la constitution et connaissance du domaine.

Les acquisitions faites absorberont en grande partie les biens de Jean Aubert et de Jeanne Morel sa femme, vigneron charpentier au village du Chauffourt, paroisse de Chandieu, ceux de André Juthie et Claudine Vial sa femme, vigneron aux Cotes et de leur fils aîné et héritier Jean Juthie époux d'Antoinette Darbre et un certain nombre d'autres parcelles bien que le domaine ne fût jamais très vaste. Le descriptif confirme les efforts faits par P.F.B. d'Hauteroche pour regrouper ses terres autour du hameau des "Costes" proche de sa résidence campagnarde et dont chacun connaît la très bonne exposition du versant qui "va s'inclinant de Bize à Midy" vers le Ruillat.

Après l'acquisition des fonds et bâtiments Juthie en 1785, Antoine et Jean Bouchet oncle et neveu vendent un bois taillis chêne de quatre cartonnées "aux Baumes" pour 200 livres le 18 novembre 1789. Les mêmes avaient vendu le 25 août 1787 un pré de deux cartonnées au même lieu pour 499 livres 19 sols.

Le 16 décembre 1789 Jean Bouchet vigneron au Chauffourt vend une terre à la "Sicharde" de sept cartonnées pour 724 livres.

Le 25 avril 1787 Claude Faure et Geneviève Viillard sa femme vendent un pré, une terre, au total deux cartonnées au territoire "da Ruillat" ainsi qu'une autre terre de trois cartonnées au même lieu.

Le 22 juin 1787 les époux Aubert vendent un pré et une terre de sept cartonnées à "Chantagret et prairie de Chandieu" ainsi qu'une terre de quatre cartonnées au même lieu et un autre fonds de sept cartonnées au même lieu...

Nous pourrions citer encore certaines acquisitions faites par P.F.B d'Hauteroche à la veille de la Révolution française ou dans les premiers temps de celle-ci. Cela pourrait être fastidieux aussi nous préférons clore ici par un dernier acte très significatif et qui permet de se faire une idée assez précise de l'importance toute relative du domaine. Il s'agit d'une "Commande de bestiaux au cheteil (cheptel) de 423 livres pour Monsieur d'Hauteroche contre Antoine Gravier" du 9 août 1791.

Gravier est granger au domaine et occupe l'ancienne ferme Juthie aux "Costes" qu'il exploite "à moitié grains et moitié perte". Pour cela P.F.B. d'Hauteroche lui fournit "5 vaches et un suivant (chaque vache valant 75 livres) une ânesse avec son bas (sic) 48 livres, 15 poules et 1 coq". Des actes notariés font état de cheptels bien supérieurs à celui-ci.

Monsieur d'Hauteroche disposant d'une quantité confortable de livres, livres qui allaient se dévaluant en cette fin de siècle, éteignant les dettes, grosses ou modestes de certains habitants de Chandieu, aurait pu réaliser de très bonnes opérations financières s'il avait disposé de plus de temps. En effet tandis qu'il se créait de toutes pièces un "fief de gentilhomme campagnard", certains grands domaines de Chandieu commençaient à se disloquer, à se démanteler et à échapper à leurs propriétaires nobles. Monsieur d'Hauteroche aurait pu trouver là, matière à des spéculations foncières, les étendues mises en cause étant considérablement plus importantes. Faut-il le regretter ? (1)

De nombreux laboureurs, vigneron, journaliers de Chandieu dits cultivateurs à la Révolution se rendirent acquéreurs de parcelles libres, s'unissant parfois pour le faire, malgré les risques encourus car souvent ils durent s'endetter.

2 - La mort tragique de Pierre François Boussard d'Hauteroche.

Cette fin à laquelle son fils Rémy fait allusion dans sa lettre de 1836 par ces mots "l'homme fut emporté" recouvre les événements suivants. M. d'Hauteroche nourrissait des sentiments royalistes sincères, comme de nombreuses autres personnes dans le Montbrisonnais et les mouvements d'insoumission à l'égard de la Révolution ne pouvaient le laisser indifférent. Après sa destitution du 12 août 1793 nous le retrouvons à Saint-Symphorien près de Lyon le 16 août 1793. Grâce à une lettre adressée à sa tante nous connaissons son "état d'âme" et sa vue des événements tragiques que supporte notre pays à cette époque. Cette lettre (aux archives départementales du Rhône) fut confiée aux bons soins du citoyen Mondon de Feurs pour la faire parvenir à Madame Deneste chez Monsieur Gras à la "Grelle". En voici le texte intégral :

Chère tante,

Vous n'ignorez pas sans doute la situation actuelle de la ville de Lyon, situation à laquelle, elle avait lieu de s'attendre depuis quelque temps. Vous m'avez fait part chère tante, de vos inquiétudes au moment de votre départ. Les événements ont dû les augmenter encore, et c'est pour essayer de les calmer, que je vous adresse aujourd'hui quelques paroles. Nous sommes ici rapprochés assez à ce qu'il semble, pour savoir quelque chose de certain, cependant ce n'est qu'à travers de mille contes, tous plus absurdes les uns que les autres, que la Vérité nous parvient quelquefois. Chacun interprète les choses suivant ses désirs, ses craintes et ses inquiétudes. De sorte que je plains les personnes qui ajoutent tout de suite foi aux nouvelles qu'on leur rapporte. Ce que nous éprouvons ici, vous devez il me semble l'éprouver encore bien mieux que nous étant plus éloignée de Lyon. Vous devez ignorer dans votre campagne ce qui s'y passe véritablement. Si les fables qu'on a débité ici sont parvenues jusques chez vous elles ont du certainement vous allarmer.

.../...

(1) Une dizaine de domaines au XVIIIe s. regroupent l'essentiel des terres, "les meilleurs fonds appartiennent à des gentilhommes ou bourgeois de Montbrison et de Lyon" (acte de délibération des consuls de Chandieu du 5 novembre 1758).

Lyon ne redoute pas beaucoup les ennemis qui sont à ses portes, un rôle ardent et éclairé anime tous ses défenseurs qui ont à leur tête d'excellents généraux, ils se trouvent munis d'une redoutable artillerie, une exacte discipline règne parmi eux, ils ont enfin une confiance qui va jusqu'à la sécurité ; ils ont eu une affaire un peu remarquable avec un corps d'armée ennemie où se trouvait le régiment de cavalerie Royal Pologne. L'expédition s'est terminée au grand avantage des Lyonnais qui ont taillé en pièce ce régiment et fait plusieurs prisonniers. Depuis ce temps c'est-à-dire le 10 du mois il n'est rien arrivé, du moins de remarquable, on est seulement sur la Défensive. Voilà chère tante, ce qu'il y a pour le présent, espérons encore que l'avenir nous offrira un tableau moins triste, on attend les Marseillais de jour en jour et soyez, me dit-on, persuadé que leur arrivée ne peut-être que très prochaine. Lyon reçoit quelques secours de nos campagnes, j'y serais actuellement moi-même si un mal de pied qui me vient sans cesse sous la Chaire et qui m'a bien fait souffrir ne m'avait forcé à rompre tous mes projets. Mais j'espère y aller alors que je serais en état de Marche si toutefois les chemins ne sont pas interceptés par les troupes ennemies qui y font quelques patrouilles dans ce moment-ci. Monsieur Ségaux qui était parti pour Lyon les a rencontrés, ils l'ont arrêté pistolet sous la gorge et l'ont conduit dans leur camp où à l'aide de quelques fausses histoires qu'il leur a racontés il est revenu avec Monsieur Comarmon son compagnon de voyage et d'infortune fort contents tous les deux d'en être quittes à si bon Marché, leur aventure fâcheuse que nous avions appris 12 heures avant leur retour nous avait tous jetés dans la plus grande consternation. Jugez qu'elle était celle de Monsieur Dhautenge, aussi la joie a failli le suffoquer lorsqu'il a vu revenir le voyageur sain et sauf, L'oncle et le Neveu me chargent de vous dire ainsi qu'à toutes vos aimables dames mille choses de Leur part. Vous jugez bien, Chère Tante, que je ne voudrais pas être oublié auprès d'elles, rappelez moi donc à leur souvenir, et qu'elles soient bien persuadées du mien, présentez mes respects à Monsieur Gras, recevez les miens Chère Tante, recevez l'assurance de mon sincère attachement pour Vous, ne vous tourmentez pas inutilement sur l'état de Lyon, je vous en prie, il n'est pas encore allarmant. Votre mari est parti d'ici le 10 en parfaite santé, heureux si ma lettre pouvait contribuer à votre tranquillité et à celle de votre Charmante famille. Embrassez bien de ma part mon gentil, mon aimable cousin et soyez persuadée Chère tante que je suis avec un profond respect et un sincère et tendre attachement, Votre neveu.

Dhauteroche

A cette date notre héros était donc écarté de la lutte par son "mal de pieds". Cinq mois plus tard condamné il fut exécuté comme l'indique l'ouvrage d'Antonin Portallier dans son "Tableau général des Victimes et Martyrs de la Révolution en Lyonnais, Forez et Beaujolais sous la Terreur", page 5 : "Allier d'Hauteroche noble né à Lyon y demeurant place de la Comédie, âgé de 58 ans condamné par la Commission Révolutionnaire de Lyon et guillotiné le 24 janvier 1794 "ex noble et contre révolutionnaire". Les textes établis par les greffiers révolutionnaires comportent fréquemment quelques anomalies d'état civil.

Alors que la tradition orale a laissé tomber sur certains noms attachés à notre petit coin de Forez le voile de l'oubli, qui pourra dire pourquoi elle a conservé, auréolé de merveilleux et si vivace le souvenir de M. d'Hauteroche ? D'autres ont également payé de leur vie leur attachement à la cause royaliste et restent oubliés. Le caractère "doux et dolent qui se plaît au sein de notre contrée riante et agréable" a eu ses raisons profondes pour faire un tel choix.

Jean GUILLOT - Georgette SIMONET

[Village de Forez, n°25, janvier 1986]